



DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU CINEMA MUNICIPAL JEAN MARAIS A AUCAMVILLE

Avis de concession

Identification de la collectivité qui passe la procédure :

Mairie d'Aucamville
Place Jean Bazerque
31140 AUCAMVILLE

Tél : 05.62.75.94.94

Fax : 05.62.75.94.92

Numéro de procédure : 2025.14

Type de procédure : Délégation de service public – Procédure ouverte.

Mode de passation :

Les mesures de publicité et de mise en concurrence sont définies par les articles L.3121-1, L.3122-1, R.3122-1 et R.3126-3 du Code de la commande publique.

Les règles applicables aux contrats de concession dont la délégation de service public fait partie sont décrites aux articles L.1411-1 à L.1411-19 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), aux articles L.3000-1 à L.3428-1 et R.3111-1 à R.3221-3 du Code de la commande publique.

Objet :

La présente procédure de passation du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du cinéma municipal Jean Marais à Aucamville est passée en application des dispositions des articles R.3121-5 du Code de la commande publique.

Lieu d'exécution : Aucamville (31140)

Durée d'exécution :

La procédure donnera lieu à la signature d'un contrat de délégation de service public entre l'autorité concédante, la Mairie d'Aucamville, et le délégataire choisi.

Le contrat de délégation de service public prendra effet au 14 septembre 2026, et ce, pour une durée de cinq ans.

Date d'exécution : septembre 2026.

Unité monétaire utilisée : l'Euro.

Validité des offres : 120 jours.

Critères de sélection des candidatures

Capacités techniques, financières et professionnelles.

Justification à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Se référer au Règlement de Consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Qualité technique : 70 points
- Qualité économique et financière : 30 points

Conditions pour obtenir le dossier de consultation :

Le dossier est téléchargeable gratuitement sur www.marches-securises.fr.

Date limite de remise des offres :

Offres remises obligatoirement de manière électronique au plus tard le **18/11/2025 à 12h00** sur le site www.marches-securises.fr

Personnes à contacter :Renseignements administratifs

Mlle DURRIEU Sandra

Tél : 05.62.75.94.95

Mail : marches.publics@ville-aucamville.fr

Renseignements techniques

Les questions techniques devront être posées par le candidat via la plateforme www.marches-securises.fr

Visite des lieux :

Une visite du site obligatoire des locaux du cinéma sera organisée (**proposition le 4 novembre à 10h30**)

La **prise de rendez-vous devra être faite par téléphone** auprès de Mme LAVAL-HANACHI, responsable du service culture, au 05.62.75.96.42

Une date de visite sera fixée conjointement.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 TOULOUSE CEDEX 7.

Tel : 05 62 73 57 57. Fax : 05 62 73 57 40.

Email : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Date d'envoi à la publication : le 16/09/2025